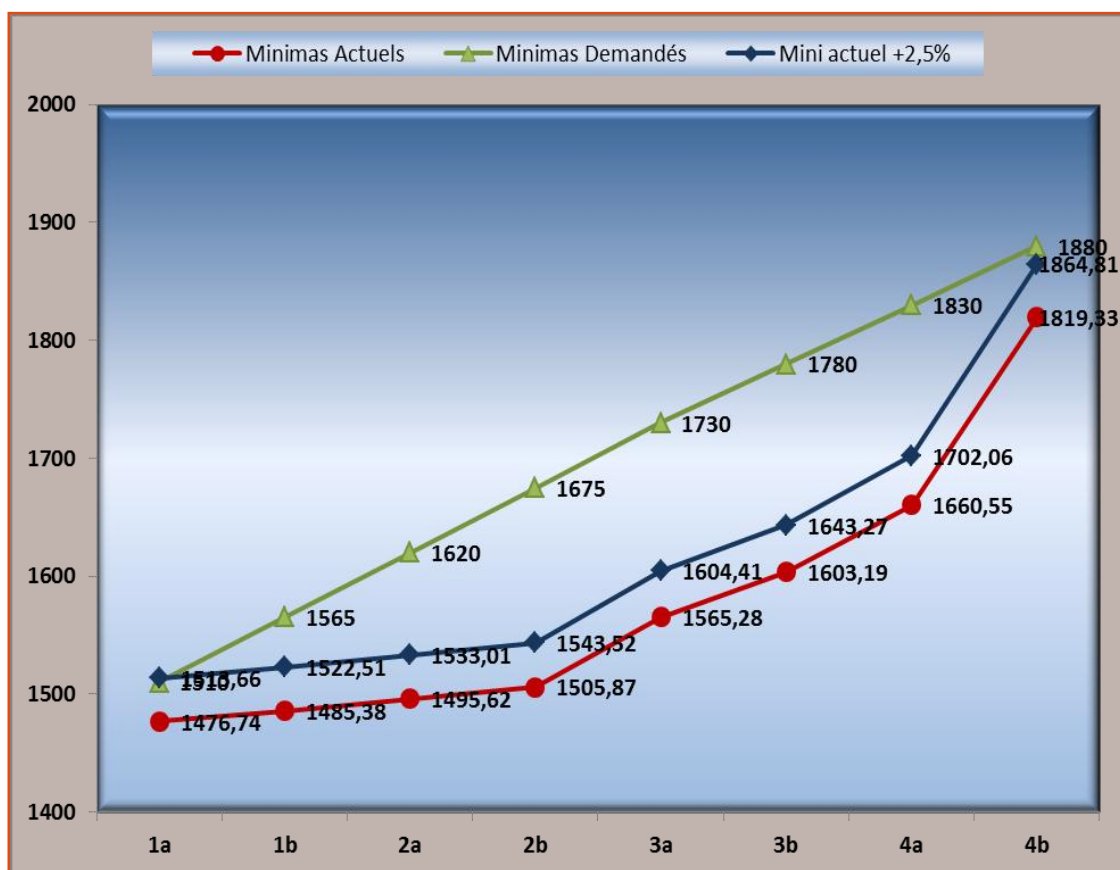


# NEGOCIATION SALAIRES 2013

## La CFDT a demandé :

- ☞ Une augmentation de 2.5% sur les salaires réels en une seule fois au 1<sup>er</sup> mars 2013.
- ☞ La réactualisation de la grille des salaires minima (maintient de la pente à 25% mais avec une progression linéaire entre le niveau 1a à 1541€ et le niveau 4b à 1890€).



- ☞ Validation définitive de la réduction des jours de carence pour le 1<sup>er</sup> arrêt maladie.
- ☞ Reconstitution de l'abondement pour les versements volontaires sur le PEE.

**Le maintien de notre pouvoir d'achat et la reconnaissance de notre travail passe par notre salaire.**